

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00994

Numéro SIREN : 847 765 898

Nom ou dénomination : 3 BOYS

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2024 sous le numéro de dépôt 7084

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD

2022

cerfa

N° 11084*23

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

7084

Exercice ouvert le 01/01/2021 et clos le 31/12/2021 Régime simplifié d'imposition

Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

Si PME innovante, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-B B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

SAS
Sondes MARDAOUI

SIRET

8

4

7

7

6

5

8

9

8

0

0

0

1

4

Mél:

3Boysmeudon@gmail.com

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

rue de la Roseaie Centre Comm
92190 MEUDON

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées RESTAURATION RAPIDE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

0 Déficit

1 682

Bénéfice imposable à 15 %

0 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et
droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238
quinquies)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier
cotéeBénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées relevant du
taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale
d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CEC/DACA (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la
société tête de groupe

N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.frS'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

Tél:

Tél:

CGA/OMGA

Viseur conventionné

(Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur
conventionné:

Date:

Lieu:

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur
conventionné

Qualité et nom du signataire: MME

Sondes MARDAOUI

PRESIDENT

Signature:

Examen de conformité
fiscale (ECF)

prestataire:

OUPS.GOUV.FR

Certifié conforme
à l'original

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
				e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)[illegible]

J DIVERS

* **NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

.....

* **ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

.....

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %		
	0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
	MVLT réalisée au cours de l'exercice		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT restant à reporter		

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 BOYS		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		rue de la Roseraie Centre Comm		92190	MEUDON
SIRET		8	4	7	7
		6	5	8	9
		8	0	0	0
		1	4		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1	2	Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Exercice N clos le					
31 12 2021					
		Brut		Amortissements – Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	26 979 012	26 979
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	15 365 030	3 480
	Immobilisations financières * (1)		040	4 500 042	4 500
	Total I (5)	044	46 844 048	3 480	43 364
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	166 062	166
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072	8 021 074	8 021
		Valeurs mobilières de placement	080	082	
		Disponibilités	084	5 760 086	5 760
		Charges constatées d'avance *	092	094	
Total II	096	13 947 098		13 947	
Total général (I + II)		110	60 791 112	3 480	57 311
PASSIF					
				Exercice N	NET
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 500
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132		
	Report à nouveau		134		(1 912)
	Résultat de l'exercice		136		(1 682)
	Provisions réglementées		140		
	Total I	142			(2 094)
	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 516
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	35 790)	172	57 889
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III	176		59 405	
Total général (I + II + III)		180		57 311	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 644
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 3 BOYS

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	26 979	26 979
		Autres		
	Immobilisations corporelles		11 885	8 577
	Immobilisations financières		4 500	4 500
Total I			43 364	40 056
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements en cours de production		
		Marchandises	166	306
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres	8 021	7 900
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		5 760	3 049
Charges constatées d'avance				
Total II			13 947	11 256
Total général (I + II)			57 311	51 312
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		1 500	1 500
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		(1 912)	(359)
	Résultat de l'exercice		(1 682)	(1 553)
	Provisions réglementées			
Total I			(2 094)	(412)
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		1 516	192
	Autres dettes		57 889	51 532
	Produits constatés d'avance			
Total III			59 405	51 724
Total général (I + II + III)			57 311	51 312

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3 BOYS		Néant ☐ * Exercice N clos le	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		30 02 2021	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	137	363
	Production vendue { Biens dont export et livraisons } 215 214				
	Services * 217	218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222			
	Production immobilisée *	224			
	Subventions d'exploitations reçues	226			
	Autres produits	230		54	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232		137	417
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		80	601
	Variation de stocks (marchandises) *	236		140	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	240			
	Autres charges externes * (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)	242		30	740
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)	243	688	244	1 074
	Rémunérations du personnel *	250		24	215
	Charges sociales (cf. remoi 380)	252		792	
	Dotations aux amortissements *	254		1	336
	Dotations aux provisions	256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } 262			157		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				
Total des charges d'exploitation (II)		264		139	056
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		(1	639)
Produits financiers (III) 280		Charges financières (V) 294		43	
Produits exceptionnels (IV) 290					
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347	300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)		306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310		(1	682)
B - RÉSULTAT FISCAL		Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	314	1 682
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles *	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)	324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cplcs-cts d'associés 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU - TE (44 octies et octies A) 987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44 sexies A) 989			
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44 quindécies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991	Investissements outre-mer 344			
	ZFANG (44 quaterdecies) 345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
	BUD (44 sexdecies) 992				
	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346	350		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) 655				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) 643				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) 645				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) 647				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) 648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables * 1 862 dont imputés sur le résultat :			380	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	372	1 682

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2033-B-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2033-B

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 3 BOYS

		Exercice N	Exercice N-1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	137 363	99 588
	Production vendue { biens services		
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires. produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits	54	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		137 417	99 588
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	80 601	51 362
	Variation de stock (marchandises)	140	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	30 740	32 462
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 074	471
	Rémunérations du personnel	24 215	15 546
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	792	228
	Dotations aux amortissements	1 336	1 072
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	157	
Total des charges d'exploitation (II)		139 056	101 141

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(1 639)	(1 553)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)	43	
	Charges exceptionnelles (VI)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		(1 682)	(1 553)

③

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3 BOYS		Néant ☐			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	26 979 402	404	406	26 979	
	Autres	410	412	414	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426		
	Constructions	430	432	434	436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	10 721 442	4 644 444	446	15 365	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456		
	Matériel de transport	460	462	464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476		
Immobilisations financières		480	4 500 482	484	486	4 500	
TOTAL		490	42 200 492	4 644 494	496	46 844	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions : amortissements aux éléments sortis de l'actif et reprises	amortissements afférents	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Fonds commercial		495	497	498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514		516	
	Constructions	520	522	524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	2 144 532	1 336 534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544		546	
	Matériel de transport	550	552	554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564		566	
TOTAL		570	2 144 572	1 336 574	576	3 480	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées		1	2	3	4	5	
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values		
					Court terme*	Long terme	
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦
						0 % ⑧	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
Total	578	580	582	584	586	581	587
							589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594
							595
TOTAL					596	585	597
							599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise 3 BOYS Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises		
Fonds commercial	681	683		
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2	
Constructions	720	725	3	
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4	
Inst. générates, agencements et aménagements divers	740	745	5	
Matériel de transport	750	755	6	
Autres immobilisations corporelles	760	765	7	
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780	

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1 862
Déficits transférés de plein droit (article 982 bis 209-II-2 du CGI)	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	1 862
Déficits de l'exercice	860	1 682
Total des déficits restant à reporter	870	3 544

IV DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont 325 cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI) 381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite 327 dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS 326 380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2033-É-SD 2022

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3 BOYS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3) 137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117 0	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE * 023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026			
Période de référence 024		016			
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salaires »

N° de dépôt

1 2 (1) Néant ☐*

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 1	SIREN	8 4 7 7 6 5 8 9 8
Dénomination de l'entreprise	3 BOYS		
Adresse (voie)	rue de la Roseaie Centre Comm		
Code postal	9 2 1 9 0	Ville	MEUDON
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904 100

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :			
Titre (2) M	Nom patronymique	DHAOUADI	Prénom(s) Youssef
Nom marital		% de détention	34.00 Nb de parts ou actions 34
Naissance : Date	15/04/1980	N° Département	99 Commune AOULED MEHDI Pays TN
Adresse : N°	113	Voie	avenue Victor Hugo
Code postal	92170	Commune	VANVES Pays FR
Titre (2) M	Nom patronymique	DHAOUADI	Prénom(s) Brahim
Nom marital		% de détention	33.00 Nb de parts ou actions 33
Naissance : Date	18/01/1984	N° Département	99 Commune BENI KHEDECH Pays TN
Adresse : N°	19	Voie	rue des Meuniers
Code postal	92220	Commune	BAGNEUX Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2



Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital					
		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital					
		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital					
		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital					
		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital					
		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital					
		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Neant ☐*

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 1 SIREN 8 4 7 7 6 5 8 9 8

Dénomination de l'entreprise 3 BOYS

Adresse (voie) rue de la Roseaie Centre Comm

Code postal 9 2 1 9 0 Ville MEUDON

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse	N°	Voie
Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Voie	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse	N°	Voie
Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Voie	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse	N°	Voie
Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EBP Informatique 2022

3 BOYS

Société par actions simplifiée

Au capital de 1500. Euros

Siège Social :

rue de la Roseraie - Centre Commercial du Moulin Bâtiment 43 - 92190 MEUDON

RCS NANTERRE 845765898

SIRET 84776589800014 APE 5610C

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU

8 juin 2022

L'an deux mille vingt deux

Le huit juin, à dix huit heures :

Les associés de la Société "3 BOYS " SAS au capital de 1500,00 E, réparti en 100 actions de 15 Euros chacune, se sont réunis au siège de la société en assemblée générale extraordinaire, sur convocation de la présidence.

Sont présents :

Tous les actionnaires sont présents

Il a été établi une feuille de présence qui a été élargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Madame Sondes MAHDAOUI préside la réunion en sa qualité de président

La feuille de présence, certifiée exacte par le président, permet de constater que les associés présents possèdent plus de la moitié du capital et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions de ses statuts.

Le président met à la disposition des associés:

Un exemplaire des statuts régissant actuellement la société

Le rapport de gestion

Un spécimen de la lettre de convocation

L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe

Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

Approbation de ces comptes et rapport

Affectation des résultats de l'exercice

Quitus à la gérance

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été respectés.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve le rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour le dit exercice, un résultat déficitaire de 1 681.84 €.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

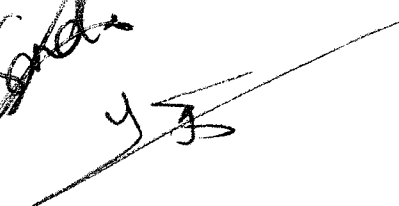
L'assemblée générale, après avoir constaté que les résultats de l'exercice ouvert le 1er janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021 font apparaître un résultat déficitaire de 1 681.24 €, décide d'imputer cette somme sur le report à nouveau.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

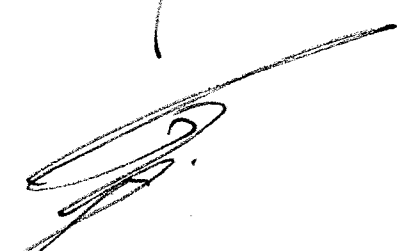
QUATRIEME RESOLUTION

en conséquence des résolutions qui précèdent l'assemblée générale donne à la gérance quitus pour l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice clos le 31/12/2021
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés présents.







3 BOYS

Société par actions simplifiée

Au capital de 1500. Euros

Siège Social :

rue de la Roseraie - Centre Commercial du Moulin Bâtiment 43 - 92190 MEUDON

RCS NANTERRE 845765898

SIRET 84776589800014 APE 5610C

RAPPORT DE GESTION

8 juin 2022

Le Président Madame Sondes MAHDAOUI fait part aux actionnaires que le résultat de l'exercice 2021 présente un résultat déficitaire de 1 681.84 €.qu'il propose d'imputer en totalité sur le report à nouveau des années antérieurs

Il constate que les objectifs de l'entreprise ont été réalisés avec succès.

